



ACTUALITÉ DES PARTENAIRES



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La 6^e édition des trophées de l'eau, événement organisé par l'agence de l'eau Adour-Garonne tous les 2 ans, s'ouvrira le 1^{er} décembre, avec la possibilité de candidater jusqu'à fin février 2015. Ce rendez-vous, toujours axé sur le domaine artistique, a cette fois choisi de se tourner vers la prospective, la réflexion sur l'avenir, avec pour thème « L'eau du futur, le futur de l'eau ».

Information: www.tropheesdeleau2015.fr



L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne organise la consultation du public sur l'eau du 19 décembre 2014 jusqu'au 18 juin 2015. Si vous souhaitez donner votre avis ou relayer l'information sur vos territoires, suivez sur ce lien :

<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/accueil/vos-espaces/espace-actualite/consultation-sur-leau-2014-2015.html>

Contact : Claire HISTACE - 02 38 51 73 12 - www.prenons-soin-de-leau.fr

AGENDA DES RIVIÈRES



L'ORENVA (Observatoire Régional des plantes exotiques envahissantes des écosystèmes Aquatiques) - co-animé par le Forum des Marais Atlantiques, l'Observatoire Régional de l'Environnement et la Région Poitou-Charentes, à l'initiative de cet observatoire - organise

le 10 février 2015 une rencontre des acteurs de l'ORENVA, au Lycée Georges Desclauze de Saintes. Cet événement est l'occasion d'échanges d'expériences entre les structures gestionnaires, observateurs locaux de terrain. L'édition 2015 aura pour thème "Connaissance et communication : les clefs d'une gestion efficace des plantes exotiques envahissantes", dans le but d'agir à titre préventif plutôt que curatif.

Programme détaillé et inscription en ligne très prochainement sur le site de l'ORENVA : <http://www.orenva.org/>



Le Centre Régional de la Propriété Forestière Poitou-Charentes organise une réunion technique à Montmorillon le 11 décembre au CAR concernant la gestion de la faune sauvage et la sylviculture. La problématique du retour du castor sera abordée.

Info : http://www.cnpf-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/REUNION_11_Decembre_2014.pdf

Contact : David LENOIR - 05.49.52.23.08 - david.lenoir@cnpf.fr

INFOS RÉSEAU



Le Forum interrégional des Rivières 2014 a eu lieu à Lathus le 13 et le 14 novembre.

Ce rendez-vous d'échange, de formation et de convivialité ouvert aux gestionnaires de cours d'eau a rassemblé cette année 116 participants. Votre participation en fait le succès. Merci ! Vous trouverez en ligne les présentations des intervenants. La prochaine Gazette retracera l'évènement.

Consultez les présentations : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/forum-%282014%29.html>

Contact : Jérôme CLAIR - 05 49 91 71 54 - cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr



Bienvenue à Isabelle BRENAS au SIAH Lizonne. Elle a pris ses fonctions de technicienne de rivière le 1^{er} septembre 2014 en succession de Yann JANDENANS.

Contact : 05 53 56 80 84 - 06 25 18 38 17 - siah.lizonne@gmail.com

Président : Alain LUCAS - 2 rue larginière - 24340 LA ROCHEBEAUCOURT



Réalisé suite à la mise en place d'une DIG, Nicolas HUTIN, TMR au Syndicat Intercommunal d'Études, d'Entretien et de Gestion des Bassins Versants de l'Auxance et de la Vendelogne (SEEGAV) vous propose de partager un document qui résume les différentes démarches et étapes à effectuer par le pétitionnaire pour organiser et conduire une enquête publique. Ce tableau est une simple trame, qu'il convient à chacun de compléter ou de corriger. Il est complété par les pièces et documents nécessaires y faisant référence. Elles seront bientôt archivées sur le site des TMR.

Téléchargement synthétique : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/263/procedure_enquete_publicque%20SEEGAV%29.pdf

Téléchargement compléments : <https://www.dropbox.com/sh/7new5fgwqr2za8b/AAC2RmEBP92MzGE7Jq8laUDZa?dl=0>

Contact : Nicolas HUTIN - 09 82 54 62 17 - seegav.nh@gmail.com



Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe (SIAG) vous informe de la signature le 19 novembre dernier du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe 2014-2018 (en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le SIAG, la Communauté de Communes du Montmorillonais, le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonais et la Fédération de Pêche de la Vienne. Le SIAG est la structure qui anime ce contrat. Le montant des actions sera d'environ 3.9 millions d'euros.

Le contrat de rivière Gartempe est consultable : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/261/CTMA%20Bassin%20de%20la%20Gartempe%202014%20-%202018.pdf>

Contact : Mickaël MARTIN - 05 49 84 13 53 - 06 87 64 67 01 - siag-gartempe@cg86.fr



Bienvenue à Anaïs SOVERETO qui a remplacé Corentin CARLES au poste de technicienne de rivière sur l'Indrois et ses affluents pour la Communauté de Communes de Montrésor depuis juin 2014. Le premier Contrat Territorial de la CCM est terminé et l'étude relative au prochain CT est en cours.

Contact : 37 460 - MONTRESOR - 02 47 91 12 03 - 06 88 48 83 44 – indrois@orange.fr



Le Syndicat des Vallées de la Moine et de la Sanguèze vient de déménager.

Désormais ses coordonnées sont : Syndicat des Vallées de la Moine et de la Sanguèze – ZI de la Bergerie – rue Thomas Edison – 49280 LA SEGUINIERE
Tél : 02.52.600.923 – Fax : 02.52.600.924.

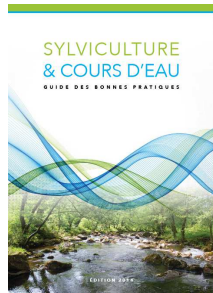
(Ancienne adresse : 179 avenue des 3 Provinces - 49300 CHOLET)

Contact : Valérie DRON - siam.vdron@orange.fr



Un groupe de travail « sylviculture et milieux aquatiques » a été créé en 2011 en Limousin pour arriver à concilier le développement des activités sylvicoles et la préservation des milieux aquatiques. Il a édité **un guide de bonnes pratiques qui est destiné à l'ensemble des gestionnaires de la forêt (propriétaires, entrepreneurs, exploitants...) et des milieux aquatiques (techniciens rivières...)**. Tout d'abord, il souligne le rôle positif de la forêt pour la ressource en eau, les milieux naturels et l'homme. Ensuite, il décrit les milieux aquatiques, leur intérêt et les possibles causes et conséquences de leur dégradation par l'activité sylvicole. Puis, il propose, pour chaque étape, des solutions techniques permettant de préserver les milieux et de poursuivre l'exploitation forestière. En parallèle, il fait un rappel de la réglementation en vigueur. Enfin, il identifie tous les acteurs du territoire que les gestionnaires peuvent solliciter. Ce guide régional doit permettre la coordination du monde de l'eau et de la forêt et, par la suite, conduire à des réalisations concertées qui participeront au développement durable régional.

Téléchargement : <http://www.apib-limousin.com/site/pdf/version-definitive-basse-definition-08-07-2014-guide.pdf>



Le lien suivant : <https://plus.google.com/u/0/110299143091822834519/posts> vous permettra d'aller vers la « chaîne Google » du SMB Cisse (en attendant le site qui est en cours de construction) avec notamment **une vidéo de la zone humide des Rinceaux fraîchement créée**. Vous trouverez aussi

le dernier bulletin Cisse inf'eau : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/265/cisse%20inf%27eau%2011%20.pdf>

Contact : Valentin BAHE – SMB Cisse - 02 54 46 25 78 - v.bahe-smbcisse@orange.fr



Le Syndicat RIVE de la Vienne lance sa page Facebook. Ce nouvel outil de communication permettra aux habitants et élus de se tenir informés de l'état de leurs cours d'eau et des activités qui y sont liées et ainsi de toucher les plus « branchés ».

Info : <https://www.facebook.com/pages/RIVE-de-la-Vienne/1510362092550055?ref=hl>

Des mises à jour ont été réalisées dans le SIGORE, outil cartographique en ligne de l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes. Elles concernent **la couche d'information dédiée aux « travaux en rivières »** (réalisée à partir de différents répertoires de retours d'expérience dont notamment celui des TMR) ainsi que **la couche « zones de frayères, croissance ou alimentation »** (issue de l'inventaire réalisé par l'ONEMA).

Accédez au SIGORE grâce à l'adresse <http://cartographie.observatoire-environnement.org/visualiseur/>

- pour la rubrique "travaux en rivières", cocher Eau > Gestion de l'eau > Travaux en rivières
- pour la rubrique "zones de frayères", cocher Eau > Vie piscicole



La Communauté de Communes de Haute-Saintonge vient de réaliser un support d'informations sous forme de "Guide pratique des rivières". Celui-ci prend la forme d'un fascicule d'une soixantaine de pages agencé par fiche thématique. Cette action de communication sert à sensibiliser les propriétaires privés, élus, syndicats de rivières, usagers des rivières sur les objectifs de restauration et d'entretien des milieux aquatiques en lien étroit avec la DCE. Ce guide a été édité en 5000 exemplaires. Il est disponible dans les mairies adhérentes aux syndicats de rivières présents sur le territoire de la communauté de communes. Le territoire ne disposait d'aucun support sur cette thématique. Ce guide vient appuyer les démarches pour atteindre les objectifs de la DCE. En effet, des programmes pluriannuels sont en cours de réalisation par les syndicats et nécessitent un développement d'informations pour les citoyens et les riverains directement ou indirectement concernés par ceux-ci. Le coût de l'impression s'est élevé à 5749 Euros H.T. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a participé à 50%, le Conseil Général 20%, la région Poitou-Charentes 10% et la CCHS 20%.

Téléchargement : http://www.haute-saintonge.net/plugins/fckeditor/userfiles/file/Nature/rivieres/GUIDE_DU_RIVERAIN_WEB.pdf



Un poste de technicien de rivière est ouvert sur le bassin du Lemboulas (départements 46 et 82). Il s'agit d'un CDD de 6 mois (renouvelable 1 fois avec possibilité d'évolution vers un CDI sur ce secteur géographique).

L'objectif est de réviser le Programme Pluriannuel de Gestion des bassins versants du Lemboulas et de la Lupte pour les deux structures gestionnaires en place. Date limite de dépôt des candidatures : 31/12/2014.

<http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/264/Fiche%20de%20poste%20technicien%20Riviere%20SMBL.pdf>